

# Politique des droits humains

Avril 2022

« Le respect des droits humains est un élément fondamental pour garantir un monde sans énergies fossiles à toutes nos parties prenantes »

Anna Borg, PDG de Vattenfall



**VATTENFALL**

# Politique des droits humains

Avril 2022

## Notre engagement

Conformément à notre objectif de permettre un monde sans énergies fossiles d'ici à une génération, nous nous engageons à respecter les droits humains internationalement reconnus pour tous les détenteurs de droits tout au long de notre chaîne de valeur, y compris les groupes vulnérables. Nous attendons de nos partenaires le même respect de ces droits, comme défini dans le Code de bonne conduite des fournisseurs. Conformément aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits humains (United Nations Guiding Principles on Business and Human Rights ou UNGP), en cas de divergence entre la législation locale et les normes internationales en matière de droits humains, nous nous efforçons de respecter les normes les plus strictes tout en respectant les lois locales. En cas de conflit direct entre les deux réglementations, Vattenfall respectera la législation locale tout en cherchant des moyens pour respecter au mieux les droits humains.

## Gestion de nos risques et impacts en matière de droits humains

Nous identifions, évaluons et gérons de manière régulière et systématique les risques et impacts en matière de droits humains par le biais de processus de diligence raisonnable couvrant nos propres opérations ainsi que l'approvisionnement et les achats.

L'évaluation des risques liés aux droits humains réalisée par Vattenfall a permis d'identifier des risques importants sur l'ensemble de notre chaîne de valeur, y compris l'engagement communautaire, les moyens de subsistance et le patrimoine culturel ; les impacts environnementaux ; les mécanismes de règlement de griefs et l'accès aux recours ; les populations autochtones ; la transition équitable et la démantèlement responsable ; la santé et la sécurité au travail ; l'approvisionnement dans des zones de conflit et régions à haut risque ; et les conditions de travail des fournisseurs et des entrepreneurs.

Notre objectif est d'améliorer continuellement notre capacité à gérer les risques liés aux droits humains afin d'avoir un impact positif. Dans le cadre de ce parcours, nous devons notamment sensibiliser nos employés, nos fournisseurs et les autres parties prenantes. Nous reconnaissons l'importance de l'accès aux mécanismes de griefs et aux recours. Nous disposons d'un système d'alerte indépendant, permettant aux parties prenantes de signaler des irrégularités perçues concernant Vattenfall.

## Dans la pratique, nous nous engageons à :

- Respecter les UNGP, les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les huit conventions fondamentales de l'OIT et les principes du Pacte mondial des Nations Unies.
- Promouvoir la diversité et l'intégration, tant au sein de notre propre organisation qu'à l'extérieur.
- Traiter chaque individu avec dignité et respect et œuvrer contre toutes les formes de travail des enfants, d'esclavage moderne, de harcèlement et de discrimination sur l'ensemble de notre chaîne de valeur.
- Garantir des conditions de travail sûres et saines, des heures de travail, des salaires et des avantages sociaux équitables.
- Soutenir l'engagement des communautés dans notre chaîne de valeur et respecter les droits des populations autochtones.
- Élargir notre zone d'influence en utilisant directement notre levier et avec nos partenaires pour aller au delà du respect des droits humains et avoir un impact positif sur ces derniers.

## Dans la pratique, nous nous engageons à :

- Réaliser des formations de sensibilisation sur les questions relatives aux droits humains, y compris celles qui touchent Vattenfall en interne sur l'aspect plus large de la diversité et de l'intégration.
- Nous engager avec les fournisseurs par le biais de dialogues, de processus d'intégration, d'audits, d'évaluations et de plans de mesures correctives afin de minimiser les impacts négatifs sur les droits humains.
- Œuvrer pour le droit à la liberté d'association et à la négociation collective au sein de notre chaîne d'approvisionnement.
- Favoriser un retour ouvert des parties prenantes par le biais d'entretiens, d'enquêtes, de questionnaires, de groupes de réflexion et d'analyses de matérialité régulières.
- Proposer des engagements ouverts et transparents avec les parties prenantes susceptibles d'être affectées par nos opérations, comme les populations autochtones.
- Travailler pour remédier aux impacts négatifs sur les droits humains que les activités de Vattenfall auraient causé ou auxquelles elles auraient contribué.
- Contrôler et évaluer nos actions liées aux droits humains.
- Assurer un reporting régulier et transparent sur notre travail en matière de droits humains.

La Politique en matière de droits humains est approuvée par le Conseil d'administration. Elle doit être lue conjointement avec les autres politiques de Vattenfall. Le PDG de Vattenfall et la haute direction du groupe assument la pleine responsabilité du respect des droits humains au sein de Vattenfall. Les politiques de Vattenfall sont transparentes, communément accessibles, applicables dans l'ensemble du groupe et valables pour tous les employés.